

Poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée

2013



Indices d'abondance

Les aloses sous haute surveillance

Suivi des populations d'aloses

Le dispositif de suivi des populations d'aloses sur le bassin Rhône-Méditerranée a été construit en tenant compte des spécificités locales et en particulier l'absence de stations de vidéocomptage. Cette absence, sur le Rhône tout du moins, est liée aux choix stratégiques qui ont été pris au début des années 1990 en matière de restauration de la libre circulation piscicole et qui ont constitué à adapter les écluses de navigation au franchissement piscicole. Si cette stratégie s'avère efficace pour la libre circulation, elle ne permet pas de comptabiliser les poissons qui passent par les écluses.

Aussi, 2 types de suivi ont été mis en place dès 1997 afin d'acquérir des indicateurs pertinents sur les populations d'aloses et de rendre compte *in fine* de l'efficacité des actions engagées : le suivi des pêcheries et le suivi quantitatif de la reproduction sur différentes frayères.



Suivi des captures

Du fait de la faible valeur marchande de l'Alose, l'espèce est aujourd'hui peu ciblée par la pêche professionnelle. Les retours d'informations sont donc réduits et restent cantonnés à la frange littorale et aux zones d'embouchures. La pratique amateur aux engins, uniquement localisée sur le Rhône aval, connaît une baisse vertigineuse de dynamisme et les indicateurs issus de cette activité sont d'année en année moins pertinents.



Les principaux retours d'informations proviennent ainsi des pêcheurs à la ligne qui participent volontairement au suivi en remplissant un carnet de captures. **400 pêcheurs** permettent ainsi d'obtenir de précieuses données sur une vaste couverture géographique (plus de 30 sites fréquentés régulièrement sur le bassin du Rhône, l'Aude et le Vidourle).

Les données de captures fournissent des indicateurs de présence et permettent ainsi d'identifier assez précisément les limites des **fronts de migration**. Les **Captures Par Unité d'Effort ou CPUE** (captures pondérées à l'effort de pêche afin d'obtenir un indicateur d'abondance comparable entre les sites et les années) permettent par ailleurs de définir des **schémas annuels de migration** en fonction de l'hydrologie notamment et d'obtenir une tendance d'évolution de l'abondance des populations.

Ainsi, alors qu'en 1993 les aloses étaient bloquées à l'aval de l'aménagement hydroélectrique de Beaucaire (68 km de la mer), des pêcheurs capturent aujourd'hui régulièrement des aloses sur le Rhône en aval de l'aménagement de Châteauneuf-du-Rhône (180 km de la mer) et sur les principaux affluents tels que l'Ardèche.

Globalement sur la période 1997-2013, on observe une tendance à l'augmentation de la CPUE moyenne globale, ce qui traduit une abondance accrue des aloses sur les sites de pêche. Ces résultats témoignent de l'efficacité des actions entreprises en faveur de la restauration des voies de migration de cette espèce.

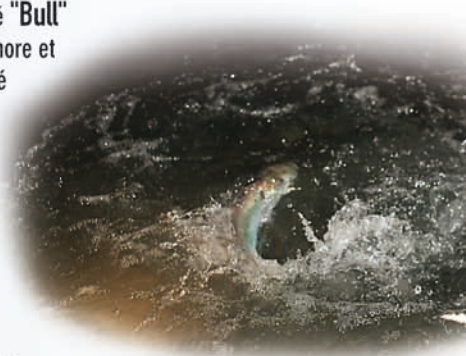
Suivi de la reproduction

L'acte de reproduction nommé "**Bull**" se déroule la nuit. Cet acte, très sonore et très caractéristique, est comptabilisé soit visuellement si la nuit est claire, soit à l'oreille. La méthode utilisée a l'avantage d'être reproductible et de n'avoir aucune influence sur le comportement des poissons. Ce suivi étant reproduit d'année en année sur les mêmes sites avec le même effort, il garantit l'obtention d'un indicateur d'abondance fiable. Enfin, le suivi de la reproduction fournit des informations sur la fréquentation des frayères naturelles, élément clé dans la réussite de la gestion et la préservation de l'Alose.

Toutefois ce suivi, reposant sur des moyens humains importants, a un coût très significatif. Ainsi, l'Association MRM a engagé depuis plusieurs années le développement d'un **système de comptage automatique**. Le système actuellement à l'essai devrait être complètement **opérationnel pour 2015**.

En parallèle, toujours dans un objectif de réduction de l'effort de suivi, des analyses statistiques ont été menées sur l'ensemble des données « bulls » acquises par MRM depuis le début des suivis en 1996. Après 2 années d'études, il s'avère qu'une réduction d'effort de 50% (équivalent à la réalisation d'une nuit de suivi sur 2) permet d'obtenir un **indicateur fiable à plus de 90 %** sur les sites où l'on comptabilise en moyenne plus de 100 bulls par saison.

Ce scénario est d'ores et déjà déployé en 2013 sur le Vidourle et devrait être adapté à d'autres sites dans les prochaines années.



MRM mène le suivi des actes de reproduction sur 4 sites du bassin :

- Ardoise/ Cèze : depuis 1996
- Vieux Rhône de Donzère : depuis 1998
- Ardèche : depuis 2000
- Vidourle : depuis 2008



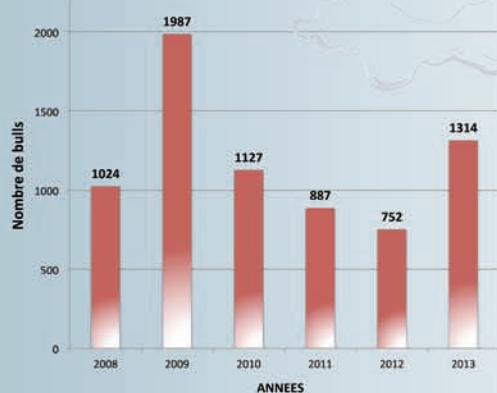
2013...Une migration difficile

La migration 2013 s'est déroulée dans des **conditions hydroclimatiques** pour le moins **exceptionnelles**. Avec des apports niveaux conséquents, une pluviométrie printanière abondante et des températures en dessous des normales saisonnières, les aloses ont éprouvé des difficultés à réaliser leur migration génésique. Cela s'est d'abord traduit par des **remontées faibles sur l'ensemble des voies de migration, à l'exception du Vidourle** où les conditions de milieu ont été plus clémentes que sur tous les autres fleuves (1 314 bulls comptabilisés à Saint-Laurent d'Aigouze soit la seconde meilleure année de suivi après 2008). En revanche, tous les indicateurs obtenus sur le bassin rhodanien confirment les faibles abondances des remontées. La CPUE moyenne globale est ainsi la plus faible jamais enregistrée.

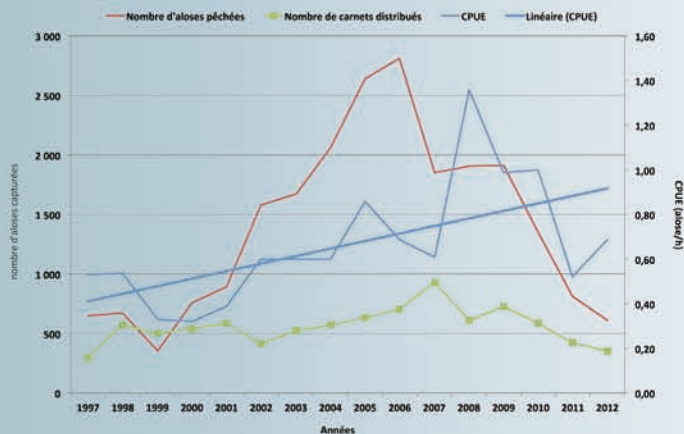
Autre conséquence des gros débits du Rhône, les aloses ont été en priorité attirées dans le Vieux Rhône de Beaucaire où les surverses ont été intenses. Bloquées au barrage, les aloses ont emprunté le Gardon, récemment décloisonné sur près de 20 km. Les résultats des captures à la ligne dessinent ainsi clairement un schéma de migration aval puisque plus de **70 % des aloses** ont été capturées à l'aval du premier aménagement. Plus en amont, les captures sont rares voire nulles sur une majorité de sites de pêche. Ces résultats peuvent être reliés aux mauvaises conditions de pêche mais ils montrent également une abondance très faible en aloses, confirmée par le suivi de la reproduction.

L'activité des géniteurs observée sur les sites de suivi habituels est historiquement faible (**50 bulls en totalité**). Par ailleurs, le suivi effectué partiellement sur le Gardon (**62 bulls**) valide l'hypothèse du schéma de migration aval. Il s'agit de la 3^{ème} année consécutive où la fréquentation des frayères du bassin rhodanien est faible.

Mais les résultats des suivis 2013 montrent également l'**importance des petits fleuves côtiers** tel que le Vidourle dans la dynamique de population de l'espèce, *a fortiori* sur notre bassin hydrographique où les contrastes hydroclimatiques peuvent se révéler extrêmes entre les années.



Indicateurs des bulls sur le Vidourle à Saint-Laurent d'Aigouze



Estimation des captures potentielles 1997-2013 sur le bassin du Rhône

Légende :

- Bassins versants Rhône-Méditerranée et Corse
- Hydrographie surfacique
- Cours d'eau
- Suivi captures d'alose à la ligne
- Suivi de la reproduction



Indicateurs

Bassin du Rhône

- 280 sorties pour 243 captures
- CPUE moyenne globale : 0,36 alose/h
- 75 % des captures à l'aval du 1^{er} obstacle sur le Rhône pour 29 % des sorties
- 7 aloses capturées entre Caderousse (117 km de la mer) et Donzère (160 km de la mer)

Fleuves côtiers

- 190 sorties pour 213 captures
- CPUE moyenne globale : 0,43 alose/h sur l'Aude
- CPUE moyenne globale : 1,30 alose/h sur le Vidourle
- 100 % des captures à l'aval du 1^{er} obstacle sur l'Aude pour 97 % des sorties



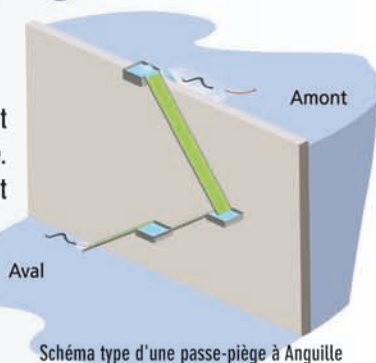


Stations de comptage

Les passes-pièges à Anguille

La passe-piège à Anguille constitue un dispositif de piégeage permanent qui utilise les capacités de reptation de cette espèce.

L'objectif de ces dispositifs est non seulement d'augmenter les possibilités de franchissement des ouvrages par les anguilles mais également d'acquérir des indices de recrutement et de colonisation, des connaissances sur la structure de la population migrante et des éléments de compréhension de sa dynamique migratoire.



2 Usine-écluse de Caderousse sur le Rhône :

- Année d'installation : **2010**
- Période de suivi : **avril à novembre**
- Distance à la mer : **117 km**
- Nombre d'obstacles à la migration en aval : **2**



2 Usine-écluse d'Avignon sur le Rhône :

- Année d'installation : **2010**
- Période de suivi : **avril à novembre**
- Distance à la mer : **94 km**
- Nombre d'obstacles à la migration en aval : **1**



2 Usine-écluse de Beaucaire sur le Rhône :

- Année d'installation : **2005 et 2006**
- Période de suivi : **avril à novembre**
- Distance à la mer : **68 km**
- Nombre d'obstacles à la migration en aval : **0**



1 Barrage de Mallemort sur la Durance :

- Année d'installation : **2004**
- Période de suivi : **année**
- Distance à la mer : **126 km**
- Nombre d'obstacles à la migration en aval : **6**



1 Marais du Vigueirat :

- Année d'installation : **2007**
- Période de suivi : **année**
- Distance à la mer : **16 km**
- Nombre d'obstacles à la migration en aval : **1**



1 Saintes Maries de la Mer (grau de la Fourcade) :

- Année d'installation : **2003**
- Période de suivi : **novembre à avril**
- Distance à la mer : **0 km**
- Nombre d'obstacles à la migration en aval : **0**



1 Barrage anti-sel du canal d'Arles à Bouc :

- Année d'installation : **2007**
- Période de suivi : **année**
- Distance à la mer : **7 km**
- Nombre d'obstacles à la migration en aval : **0**



Suivi des dispositifs

En 2013, 10 passes-pièges sont opérationnelles sur le bassin du Rhône :

- 2 dispositifs d'indicateurs du recrutement
- 8 dispositifs de suivi de la colonisation continentale.

MRM assure leur suivi depuis leur installation (à l'exception de Mallemort où le suivi est réalisé par la FDPPMA 84).

Les passes sont visitées 2 à 5 fois par semaine en fonction de l'activité migratoire.

À chaque relèvement, la totalité des individus est pesée.

Un échantillon est prélevé, dénombré, endormi, biométré puis pesé afin d'estimer le nombre total d'individus capturés. Les individus échantillonnés sont placés dans un bac de réveil avant d'être relâchés en amont de l'ouvrage avec la totalité des individus capturés.



Le recrutement 2013

En 2012-2013, environ **1 264 000** civelles ont été piégées aux Saintes-Maries-de-la-Mer, ce qui correspond à la deuxième meilleure campagne de suivi depuis 2003-2004 et ce malgré un arrêt de la pompe du 22 mars au 15 avril (suite à des travaux de protection du canal des Launes par la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, afin d'éviter tout phénomène de colmatage du système pouvant engendrer des dommages et des mortalités de civelles).

En revanche, seulement **95 000** civelles ont été estimées sur le barrage anti-sel du canal d'Arles à Bouc durant la même période (bien qu'il s'agisse de la meilleure campagne de suivi au barrage anti-sel). Cette grande différence est observée chaque année et plusieurs hypothèses sont avancées pour l'expliquer (proximité de l'embouchure du Rhône, configuration des sites par rapport à la mer...).

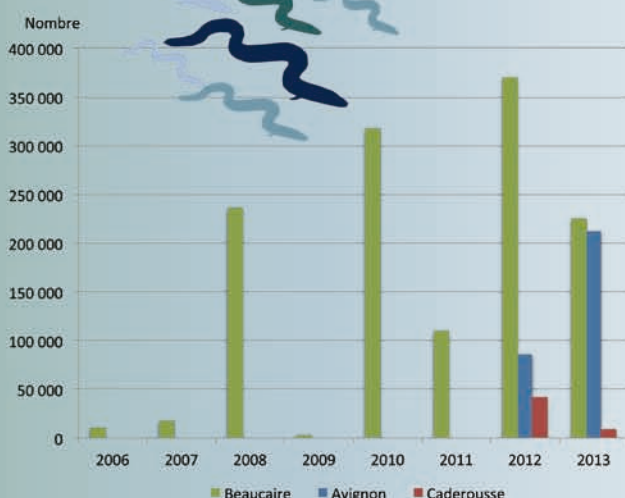
Le pic de migration se situe entre janvier et avril sur les deux dispositifs et les principaux facteurs qui semblent régir les flux migratoires sont la température et l'appel d'eau douce en mer.

On constate sur les deux sites une tendance d'augmentation du nombre de captures depuis leur mise en service (2003-2005 aux Saintes-Maries, 2007 sur le barrage anti-sel du canal d'Arles à Bouc)

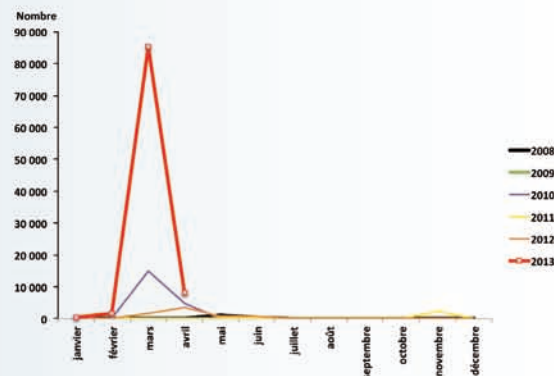
Effectifs

Vaccarès : 1 264 000 civelles
Barrage anti-sel : 95 000 civelles
Marais du Vigueirat : 111 anguilles
Beaucaire : 224 885 anguilles
Avignon : 164 544 anguilles
Caderousse : 9 664 anguilles
Mallemort : 598 anguilles

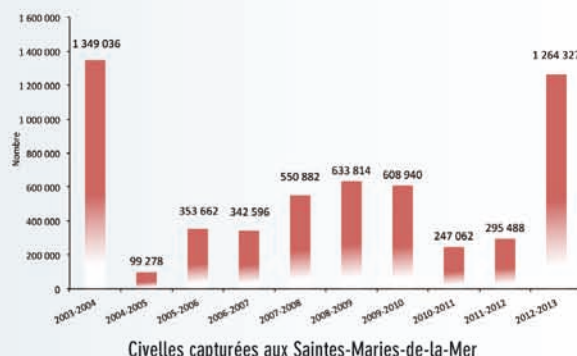
On observe donc une diminution du nombre de captures avec l'éloignement du site à la mer.



Evolution interannuelle des effectifs sur les trois aménagements du Rhône



Captures mensuelles 2013 sur le barrage antisel du canal d'Arles à Bouc



Civelles capturées aux Saintes-Maries-de-la-Mer

La migration 2013

2013 est une année relativement bonne en termes d'effectifs.

En particulier, sur la Durance, l'année 2013 est la deuxième meilleure année depuis l'installation du dispositif de piégeage en 2004.

Sur l'axe Rhône, la migration s'est effectuée comme les années précédentes sous forme de pics ponctuels de captures liés à la température du Rhône qui a dépassé la valeur seuil de 18°C aux environs du 15 juin (période à laquelle 5 % des captures annuelles ont été dépassés).

Comme chaque année, on constate une différence importante entre le nombre de captures à Beaucaire et celui de Mallemort (3 638 à 370 097 anguilles capturées par campagne à Beaucaire ; 45 à 714 à Mallemort). Bien que la distance à mer puisse expliquer la diminution du nombre d'anguilles migrantes d'un site de suivi à l'autre, il est possible que la sélectivité des 6 obstacles rencontrés par les anguilles sur la Durance accentue ce phénomène. Une attractivité variable de la Durance pour la remontée des anguilles pourrait également expliquer cette différence (variation importante des débits et de la température).

Sur le Rhône, les individus migrants sont de jeunes anguilles (classe de taille majoritaire entre 91 et 130 mm pour les trois aménagements) avec toutefois une légère différence de taille entre chaque aménagement (taille moyenne de 111,6 mm, 129,8 mm et 127,3 mm respectivement à Beaucaire, Avignon et Caderousse).

Les anguilles capturées à Mallemort sont de plus grande taille que les individus capturés à Beaucaire (classe de taille majoritaire comprise entre 250 et 350 mm selon les années, ce qui confirme l'impact des ouvrages en aval). Toutefois, en 2013, on constate la présence non négligeable d'anguilles de petites tailles (<150 mm).

Sur la passe-piège des Marais du Vigueirat, les effectifs obtenus sont très faibles par rapport aux autres dispositifs suivis et de nombreuses questions se posent sur la représentativité des résultats : mauvaise attractivité du dispositif ? Faible colonisation du canal d'Arles à Bouc ? Des travaux ont été effectués en 2013 pour améliorer le débit d'attrait, toutefois, bien que la passe du barrage anti-sel indique la colonisation effective du milieu par les anguilles, nous supposons qu'elle est très limitée.





Veille des populations de Lamproies

Sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, l'aire de répartition et la biologie des deux espèces de Lamproies migratrices (Lamproie marine et Lamproie fluviatile) sont très mal connues. Il semblerait même que la Lamproie fluviatile ait disparu ou n'ait jamais existé. Ainsi, MRM effectue depuis 2005 "une veille de l'activité des lamproies". L'objectif principal est de repérer des indices de présence par l'observation de frayères actives ou d'individus morts après la reproduction ou par des témoignages d'acteurs de la pêche.



Qu'est ce que la veille ?

- des **prospections** à pied ou en canoë sur le Gardon, la Cèze et la Cesse (cours d'eau dont le potentiel d'accueil des lamproies est avéré) pour repérer des indices de présence par l'observation de frayères actives ou d'individus morts après la reproduction
- des **enquêtes téléphoniques** et des actions de communication afin de recueillir un maximum d'informations concernant les captures et les observations de lamproies, mais également communiquer sur la problématique auprès des structures concernées (acteurs de la pêche de loisir et professionnelle)
- une **étude génétique**

La veille en chiffres

- 11 prospections de fin mars à début juin
- 125 structures contactées dont 77 ont répondu favorablement
- 6 lamproies marines capturées 2012/2013
- 1 échantillon récolté en 2013



Les lamproies méditerranéennes

Au printemps 2013, 6 échantillons de lamproies récoltés durant les campagnes précédentes ont été envoyés à l'INRA de Rennes. Le but est d'approfondir les connaissances des populations méditerranéennes et vérifier s'il existe des différences avec les populations atlantiques. Selon les résultats, des pistes de gestion différentes pourraient être abordées (soutien de

population, réintroduction de l'espèce...) qui devront être discutées au sein du COGEPOMI. Les premiers résultats indiquent que les lamproies migratrices méditerranéenne et atlantique sont génétiquement similaires, il est cependant nécessaire de récolter d'autres échantillons pour valider scientifiquement ces premières conclusions.

Les études menées sur les lamproies ces dernières années laissent apparaître un constat inquiétant au vu des faibles retours positifs et de la diminution progressive que semblent connaître les populations de lamproies sur les bassins RM et C. Ce constat met en avant la nécessité d'agir mais ne doit cependant pas masquer les actions déjà engagées en faveur des lamproies.

Ainsi, la réouverture du Gardon en 2011 permet aux lamproies d'accéder au dernier site de reproduction observé (aval du seuil de Callet, 78 km de la mer). Les éclusages nocturnes mis en place depuis 2011 par la Compagnie Nationale du Rhône doivent par ailleurs permettre aux lamproies (qui effectuent leur migration préférentiellement de nuit) d'accéder à de nombreuses frayères potentielles sur les affluents du Rhône (Cèze et Ardèche notamment).

Les résultats semblent pourtant se faire attendre... Les lamproies migratrices ont un cycle biologique complexe et long, et donc une capacité de réponse plutôt lente face aux actions réalisées en faveur de la réouverture des axes migratoires. Par ailleurs, la dynamique des populations de lamproies est elle aussi particulière, puisque de grandes variabilités inter-annuelles surviennent sans que l'on puisse en expliquer la cause avec certitude.

La veille des populations de lamproies reste donc une action majeure afin d'approfondir les connaissances et établir l'état des lieux des populations méditerranéennes, mais aussi pour observer les effets de la réouverture des axes migratoires.



Copyright LOGRAMI



Coordination & Animation territoriale

Avec un retour d'expérience de plus de 20 ans sur le terrain, une connaissance fine des espèces, des milieux, de certains ouvrages et grâce à une base de données alimentée par des milliers d'indicateurs depuis 1993, l'Association MRM est devenue une structure de référence en matière de gestion des poissons migrateurs sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

Contribution aux projets structurants du bassin pour la connaissance et la gestion des espèces et des milieux

L'Association MRM est membre associé à titre consultatif du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs, membre de la Commission Technique et du groupe Anguille, et apporte un appui technique au secrétariat (assuré par la DREAL Rhône-Alpes Délégation de Bassin).

Elle contribue également aux autres grands projets structurants du bassin (Plan Rhône et son volet "Qualité des eaux, ressources et biodiversité", SDAGE Rhône-Méditerranée et son programme de mesures, mise en œuvre du plan de gestion de l'Anguille) à travers des groupes de travail et journées de restitution et d'échanges. MRM a par ailleurs participé à l'élaboration et contribue à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie nationale de gestion des poissons migrateurs, pilotée par le Ministère de l'écologie et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), à travers sa présence au comité national au titre des collectivités piscicoles et aux côtés de l'association Loire Grands Migrateurs (LOGRAMI) et de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), ainsi qu'au groupe de travail "Continuité – Hydromorphologie".

"L'Association MRM est un acteur important du volet "qualité des eaux, ressources et biodiversité" du contrat de projet interregional Plan Rhône"

Robert Gentili, Région PACA
(Extrait petit migrateur n°10)



La contribution peut être de nature variée (présence réunions, élaboration/lecture/avis de documents techniques et/ou de programmation) à tous les stades de leur élaboration, mise en œuvre, suivi, évaluation et pilotage, le plus souvent en partenariat étroit avec la DREAL de bassin, l'ONEMA et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse.



Coordination technique de la mise en œuvre du PLAGEPOMI

Cette mission est clairement exprimée dans le plan de gestion 2010-2014 des poissons migrateurs (Axe IV. Agir en concertation – 2. Rôle de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée).

L'intégration de la problématique "migrateurs" dans les contextes locaux, régionaux, nationaux voire internationaux est en effet un élément indispensable

pour la réussite du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs. Elle passe par une représentation des enjeux migrateurs à tous les niveaux afin d'assurer une cohérence vis-à-vis des poissons migrateurs entre toutes les politiques concernant les milieux aquatiques.

"Les pré-diagnostic réalisés par MRM sur l'ensemble des ouvrages de la Vallée de l'Orb ont joué un rôle important dans la rédaction du cahier des charges réalisé par le Syndicat".

Laurent RIPPET,
Syndicat Mixte des vallées de l'Orb et du Libron
(Journées Migrateurs 2013)



Concrètement :

- Apporter un appui technique aux services de l'Etat et aux Etablissements Publics dans la définition et le suivi du projet
- Apporter une compétence pour le diagnostic et l'expertise de milieux et/ou d'ouvrages (le plus souvent en collaboration avec l'ONEMA)
- Sensibiliser et convaincre les gestionnaires des cours d'eau, maîtres d'ouvrage des travaux prévus dans le projet, et leur apporter un appui technique voire financier

L'appui technique de l'Association se fait sous différentes formes : participation aux comités de pilotage des études techniques (diagnostic milieux, ouvrages, projets de passes à poissons...), mise à disposition de données, avis sur les dossiers techniques, participation technique à la mise en œuvre d'actions (dans le cadre de ses missions de coordination ou de prestations spécifiques), sur la majorité des territoires du bassin Rhône-Méditerranée (encore assez peu en Corse).

Quel interlocuteur à MRM ?



Afin d'optimiser ses missions de coordination et d'animation, une répartition territoriale des compétences a été réalisée au sein de l'Association MRM.

Un projet ? Une question ? Besoin de données et/ou d'expertise ? Voici vos interlocuteurs :

Rhône et affluents
Axe Rhône : Isabelle LEBEL
Affluents de rive gauche du Rhône : Yann ABDALLAH
Affluents de rive droite du Rhône : Jonathan DELHOM

Fluents côtiers
Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mathieu GEORGEON
Corse : Pierre CAMPTON
Languedoc-Roussillon 11/66 : Pierre CAMPTON
Languedoc-Roussillon 34 : Yann ABDALLAH
Milieux lagunaires : Damien RIVOALLAN



Journées "Poissons migrateurs" en Rhône-Méditerranée

Organisées tous les deux ans, les journées "Poissons Migrateurs en Rhône-Méditerranée" constituent une vitrine privilégiée pour valoriser l'engagement de l'ensemble des acteurs institutionnels, techniques et financiers. Au delà de porter à connaissance les actions menées en faveur des poissons migrateurs, elles permettent également de confronter les retours d'expérience en Rhône-Méditerranée et Corse et sur les différents bassins français.

Les **21 et 22 novembre** derniers, collectivités territoriales et piscicoles, associations, administrations, scientifiques, bureaux d'étude intervenant dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques soit un peu plus de **100 élus et techniciens** se sont réunis à l'espace Capdeville de Montpellier. Les participants, venus de **21 départements** et composés à **37 % de languedociens**, ont été chaleureusement accueillis par Yves PIETRASANTA, vice-président délégué au Développement durable, à l'environnement et l'énergie du Conseil Régional de Languedoc-Roussillon et Luc ROSSI, Vice-Président de l'Association MRM. "Réunir l'ensemble des acteurs de la communauté professionnelle est une belle ambition de la part de l'Association MRM" a introduit M. PIETRASANTA. "Ces journées sont un temps fort d'échanges pour nous tous et je ne peux que me satisfaire de cette collaboration".

La première journée s'est articulée autour d'échanges consacrés aux politiques en faveur des poissons migrateurs - en passant de la stratégie à l'action de terrain - aux démarches locales visant à restaurer la continuité écologique et aux projets à grande échelle.

Des présentations particulièrement riches pour comprendre l'action conduite :

- Le cadrage des **politiques migrateurs** : orientations et avancées, réalisation par les maîtres d'ouvrage des fleuves côtiers au Rhône et ses affluents, et même en changeant de bassin à la découverte de la Charente
- L'intérêt de l'**implication des collectivités piscicoles** ou de bassin versant dans la mise en oeuvre des opérations a été clairement démontré
- Les avancées de **connaissance** dans l'efficacité des passes à poissons ou le comportement des anguilles ont été présentées, ainsi que des aspects très concrets liés à la mise en oeuvre des travaux sur les Sorgues, les Gardons ou encore le Rhône

La seconde journée fut consacrée à la présentation d'exemples d'actions menées sur le territoire languedocien pour la restauration de la circulation piscicole et le suivi des populations ainsi qu'à la valorisation des actions réalisées depuis 20 ans par MRM sur les masses d'eau de Languedoc-Roussillon : Orb, Hérault, Aude, Têt...un investissement des acteurs et de MRM à la hauteur des enjeux.



A l'issue de la 1^{ère} journée, les participants ont pu assister à la représentation de WELCOME ABOARD, un spectacle de la Compagnie Candide labellisé Plan Rhône. Martha et Friedrich, couple de jeunes retraités suisses habitués aux croisières de luxe, embarquent cette année pour une croisière pas comme les autres : une descente épique et poétique du Rhône rythmée par des rencontres insolites et des situations cocasses.



Présentations disponibles sur www.migrateursrhonemediterranee.org

Directeur de publication : Jean-Claude MONNET

Responsable publication : Isabelle LEBEL

Conception et réalisation : Géraldine VERDOT

Rédaction : MRM

Crédits photos : MRM

Impression : Icône

Imprimé sur papier recyclé



Avec le soutien financier de :

